



AAC DE FLINS-AUBERGENVILLE

Délimitation d'une Zone Prioritaire d'Action

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

- ✓ Yvelines, Ile-de-France

SUPERFICIE

- ✓ Ensemble de l'AAC : 10 000 ha
- ✓ Zone Prioritaire : 4860 ha
- ✓ SAU en Zone Prioritaire : 1495 ha

NOMBRE D'AGRICULTEURS

- ✓ 41 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Grandes Cultures, légumes
- ✓ Cultures principales : céréales, colza

QUALITÉ DE L'EAU

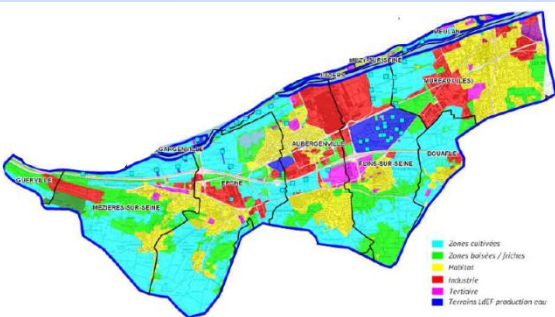
- ✓ Problématique principale : nitrates et phytosanitaires
- ✓ Concentration en nitrates : inférieure à 30 mg/l suite au procédé de Géofiltration® dans la bêche d'eau brute ; supérieures à 50 mg/l pour certains forages
- ✓ Concentration en phytosanitaires : Plusieurs molécules supérieures à 0,1 µg/l

MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine : nappe aquifère de la Craie en connexion avec celle des alluvions de Seine
- ✓ 40 forages : production annuelle de 25 Mm³ pour 500 000 habitants
- ✓ captages prioritaires au titre du SDAGE et Conférence Environnementale : ressource stratégique

CONTACTS

- ✓ Jean-Baptiste LOISEAU (Suez Eau France) : jean-baptiste.loiseau@lyonnaise-des-eaux.fr
- ✓ Camille FERRAND (CA IDF) : c.ferrand@ile-de-france.chambagri.fr



■ Historique de la démarche de protection des captages

2009 : Etude de délimitation de l'aire d'alimentation de captage

2012 : Ouverture de contrats MAET et partenariat avec le GAB Ile-de-France (Agriculture Biologique)

2015 : Convention signée entre Suez et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

■ Descriptif des actions

Modélisations hydrogéologiques :

- Délimitation d'une Zone Prioritaire d'Action contribuant à 98% à l'alimentation du captage et représentant 49% de la surface totale de l'AAC
- Modélisation des flux de nitrates et de leurs temps de transfert dans la nappe

Actions en agriculture biologique :

- Baux ruraux environnementaux pour l'installation d'agriculteurs biologiques
- Création d'une légumerie approvisionnant les restaurations collectives en légumes bio
- Formations sur l'utilisation d'outils alternatifs de désherbage, réunions d'information sur les filières de ventes bio, organisations de journées d'échanges entre des agriculteurs conventionnels et des agriculteurs biologiques.

Animation agricole non biologique à venir en 2016 :

- Pilotage du plan d'action agricole par la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France : diagnostic des exploitations agricoles, sensibilisation des prescripteurs agricoles, conseil pour le raisonnement des pratiques agricoles en vue de limiter les transferts de polluants.

■ Acteurs impliqués

- **Suez** : propriétaire du champ captant, coordination du plan d'action
- **Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France** : animation du volet agricole non biologique
- **GAB Ile-de-France** : animation du volet agriculture biologique

■ Intérêts du partenariat

Valorisation des résultats de la modélisation hydrogéologique :

- Outil d'animation agricole : zonage du plan d'action selon la vulnérabilité du milieu, définition d'indicateurs et d'objectifs concrets au service de la concertation du plan d'action agricole

■ Bilan des actions

- Objectifs de qualité de l'eau : concentrations inférieures à 25 mg/l pour les nitrates et 0,05 µg/l pour chaque molécule phytosanitaire (0,25 µg/l pour la somme des pesticides)
- Programme d'action centré sur 49% de la surface totale de l'AAC
- 4 agriculteurs installés en Agriculture biologique : 130 ha en Zone Prioritaire (9,1% de la SAU)

